

ÉLÈVE : INSTRUMENT(s) :

ANNEE 23/24

Dans le cas où nous serions de nouveau touchés par des mesures sanitaires et afin de pouvoir établir la faisabilité d'un enseignement à distance nous aimerions savoir :

Si votre équipement personnel vous permet de suivre des cours en distanciel et si vous en acceptez le principe.

Oui Non

Pour vous-même

pour votre (vos) enfant(s)

Si oui, l'adresse mail à utiliser :

Le N° de téléphone où l'élève est joignable :

J'autorise l'école de musique à établir des contacts pédagogiques entre mon enfant mineur et les professeurs de l'école et donc à utiliser les données que j'ai fournies. Elles ne sont utilisées que dans le cadre de l'école.

oui non

Fait à Bassens le

Signature :

A l'attention des parents d'élèves mineurs : après la rentrée, les professeurs proposeront aux élèves qui seront intéressés des groupes de musique d'ensembles gratuits. S'il y a acceptation, nous demanderons aux parents de veiller à ce que les musiciens viennent régulièrement pour progresser avec le groupe.

Idem pour les adultes qui prennent des cours individuels et seraient intéressés : pour que les groupes fonctionnent nous demandons de l'assiduité.

Informations pour adultes :

Depuis l'année 22/23 différents ateliers ENCADRES PAR DES PROFESSEURS SONT PROPOSES aux adhérents :

Un élève qui prend des cours individuels bénéficie d'un atelier gratuit.

Adhérents adultes : ateliers					
Atelier Jazz	90 €	30 €	30 €	10 €	10 €
Atelier Sax	90 €	30 €	30 €	10 €	10 €
Atelier rythme	90 €	30 €	30 €	10 €	10 €
Chant choral	90 €	30 €	30 €	10 €	10 €